

AQUABAC®

200G

Présentation :

AQUABAC® 200G est une préparation d'insecticide Biologique à base de bactéries, spécifique pour lutter contre les larves de moustiques. Elle est réservée à un usage professionnel.

Substance Active:

Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis (Bti), Sérotype H-14 : 2,86%

Titrant 200 UTI /mg

Excipients QSP 100 %

Type de formulation: Granulé prêt à l'emploi (GR)

Lieux d'utilisation: Les gîtes larvaires, partout où l'eau stagne, sur de grandes surfaces (zones de terre inondable, lacs, étangs, marais etc) sur de petites surfaces (récipients divers, piscines, fossés, fosses septiques, vides sanitaires etc). Dans les zones rurales et urbaines.

Cibles : les espèces de moustiques (Culex, Aedes, Anophèles, etc.).

Doses d'utilisation: AQUABAC 200G s'utilise à la dose de 15 kg/ha en prêt à l'emploi, sans support ajouté, sur l'ensemble de la surface d'eau à traiter, où la présence de larves de moustiques a été constatée.

Conditions d'utilisation: AQUABAC 200G s'utilise de la façon suivante:

- Traitement manuel par voie terrestre (petites surfaces) directement à la volée, ou à l'aide d'une semeuse ou tout autre équipement d'épandage calibré.
- Traitement par voie terrestre motorisé (moyennes et grandes surfaces), au moyen d'engins équipés d'un distributeur de granulé calibré.
- Traitement par voie aérienne (grandes surfaces), généralement par hélicoptère, mais aussi par avion, équipé d'un distributeur d'engrais calibré pour délivrer 15 kg de granulés d'AQUABAC 200G à l'hectare.

Délai d'action: AQUABAC 200G agit par ingestion sur l'ensemble des stades larvaires dès l'absorption du produit.

Fréquence d'application : Le nombre d'application varie selon les mises en eau (précipitations, mise en eau artificielle). Le nombre d'application peut varier de 1 à 8 par an. Respecter un intervalle de 5 jours entre chaque application.

Précaution d'utilisation:

- Avant toute utilisation consulter la fiche de données de sécurité de l'AQUABAC 200G.
- Utiliser un vêtement de protection individuel, laver le après chaque utilisation.
- Portez des gants de protection, pour le transport, l'épandage, et la manipulation du matériel d'application.

- Rincez à l'eau la cuve et le système de pulvérisation après chaque traitement.
- Récupérez les eaux de rinçage dans des citernes avec recyclage ou élimination dans un centre agréé.
- L'épandage aérien doit être opéré en respectant une distance de 50m des habitations.
- La hauteur du traitement aérien idéal se situe entre 2 et 5 m, et en tenant compte des obstacles et de la géomorphologie de la parcelle.
- Eviter l'application au moment des récoltes dans les zones cultivées.
- Contient du *Bacillus thuringiensis israelensis*, micro-organisme pouvant induire des réactions de sensibilisation.

Conseils de Prudence:

- Conserver AQUABAC 200G hors de la portée des enfants.
- Conserver AQUABAC 200G dans son emballage d'origine, dans un endroit frais et sec, à une température inférieure à 25°C et à l'abri de la lumière.
- Ne pas l'utiliser après la date de péremption.
- Ne pas utiliser les emballages vides, les détruire selon la réglementation locale en vigueur.
- En cas de inhalation prolongée, déplacer la personne dans un endroit ventilé ou à l'air frais.
- En cas de contact accidentel avec les yeux, et la peau, rincer abondamment à l'eau. Appeler le centre antipoison ou un médecin en se munissant de la fiche de données de sécurité du produit ou à défaut de l'étiquette.

Conditionnement: sac polyamide de 18,14 kg.

Pas de classement
 P280 Porter des gants et vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux.
 P501 Éliminer le contenu et son emballage conformément à la réglementation locale.

N° de LOT :

Date de Péremption : 2 ans après date de fabrication.

® Marque déposée USA.

Homologation : CERA – 16, rue de Saint-Petersbourg – 75008 Paris – Tél : 01 40 08 00 81